

Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** Médecine des voyages
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

DU – ONCONÉPHROLOGIE CLINIQUE ET PRÉVENTION DES COMPLICATIONS RÉNALES DU CANCER

🕒 Durée de la formation : 72 heures
📅 Dates : Voir le calendrier
€ Tarif : Voir ci-dessous

Modalité : Mixte
Formation : Diplômante

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior (FUJ) : **600 €**
Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) au titre de l'année en cours ou diplômés de moins de 2 ans

Formation Continue Individuelle (FCI) : **2 100 €**
Libéraux, salariés et individuels non pris en charge

Formation Continue Employeur (FCE) : **2 600 €**
Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

- Prévenir, identifier et prendre en charge les complications rénales liées au cancer et à ses traitements,
- Intégrer l'échographie ciblée (POCUS) dans la prise de décision clinique en contexte onconéphrologique.
- Acquérir la capacité de sortir de son champ de compétence en néphrologie pour élaborer des réponses dans le cadre de prises en charge multidisciplinaires complexes.

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Comprendre l'organisation des soins en oncologie et l'évolution des stratégies thérapeutiques,
- Adapter les prescriptions oncologiques à la fonction rénale,
- Définir la fonction rénale dans le contexte oncologique et d'évaluer le risque rénal pré-thérapeutique,
- Prévenir les toxicités rénales et les événements rénaux aigus,
- Reconnaître et prendre en charge les principales urgences onco-néphrologiques,
- Utiliser le POCUS pour l'évaluation de l'état d'hydratation et de la congestion,
- Intégrer au raisonnement néphrologique les prises en charge en cardio-oncologie ou à l'interface d'autres disciplines
- Discuter des cas cliniques complexes en situation réelle

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Médecins : néphrologues et toute spécialité médicale concernée par la prise en charge du cancer : oncologues, hématologues, internistes, radiothérapeutes, gériatres, médecins généralistes impliqués en oncologie, hospitaliers ou libéraux...
- Internes et chefs de clinique des mêmes disciplines

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Corinne Isnard Bagnis

INFORMATIONS

Responsables :

Pr Corinne Isnard Bagnis

Code Faculté de Santé : 1X328X

Inscription administrative :

Si candidature acceptée :

Faculté de Santé de Sorbonne Université
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris

medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

Ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge ici

Formation Continue Santé

- Infirmiers en pratique avancée (IPA), mention oncologie et hématologie exclusivement.

Le nombre de places est au maximum de 50 participants par an.

Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC1520

75252 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmedecine@sorbonne-universite.fr

PROGRAMME

A venir.

MÉTHODES

Volume horaire global de formation **72 heures** dont :

- 15 heures d'acquisition de connaissances
- 6 heures de travail collectif en ligne
- 21 heures de formation pratique en présentiel
- 30 heures de travail personnel dirigé

La formation repose sur une organisation pédagogique hybride combinant enseignements à distance, enseignements présentiels intensifs et travail personnel dirigé. Cette organisation vise à limiter les déplacements répétés des participants tout en garantissant un haut niveau d'interaction pédagogique et de cohésion de promotion.

Les enseignements théoriques sont partiellement dispensés à distance sous forme de webinaires interactifs et s'associent à la mise à disposition de cours enregistrés centrés sur les connaissances indispensables, et un travail personnel sur des cas cliniques à traiter individuellement en ligne avec une évaluation individuelle en ligne mensuelle.

Les enseignements présentiels sont regroupés sur trois journées en demi groupes :

Formation pratique au Point-of-Care Ultrasound (POCUS)

La formation POCUS est réalisée exclusivement en présentiel, en groupes restreints, afin de garantir l'acquisition effective des compétences techniques. Ce format permet de réduire les contraintes logistiques tout en maintenant des échanges réguliers entre apprenants et enseignants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation du DU repose sur quatre éléments complémentaires :

1. **QCM sur supports enregistrés** (50 QCM – coefficient 1)
 1. Suivi des cours en ligne obligatoire
 2. Score minimal requis : $\geq 10/20$.
 3. Pas de session de rattrapage
2. **Participation aux webinaires** (RCP inversées)
 1. La présence est obligatoire.
 2. Une absence maximum est autorisée si elle est justifiée.
 3. Au-delà, un travail compensatoire (analyse écrite d'un cas clinique) pourra être demandé.
 4. Pas de session de rattrapage spécifique, la validation reposant sur la participation active.
3. **Analyse des dossiers complexes** (50 QCM+questions courtes–coefficient 1)
 1. Note minimale exigée : $\geq 10/20$.
4. **Présence aux 3 journées de formation POCUS**
 1. La présence aux 21 heures est obligatoire.
 2. Toute absence est en principe incompatible avec la validation.

3. En cas de motif majeur dûment justifié, un report sur la session suivante pourra être proposé.
4. Évaluation de la formation pratique POCUS :
5. La validation des compétences en POCUS repose sur une évaluation pratique structurée comprenant :
 1. Réalisation d'examen échographiques supervisés sur volontaires sains et/ou patients, en fonction des possibilités d'encadrement.
 2. Évaluation à l'aide d'une grille standardisée portant sur : 1. la qualité de l'acquisition des images, 2. l'identification des structures anatomiques, 3. l'interprétation des images, 4. l'intégration dans le raisonnement clinique.
 3. Validation finale par les encadrants à l'issue des ateliers pratiques.

5. Rattrapage et redoublement

1. Une session de rattrapage est prévue pour les évaluations théoriques (QCM et dossiers) sous la forme d'un oral avec présentation d'un cas complexe.
2. Le redoublement est autorisé une fois.
3. Les éléments validés (QCM ou dossiers) restent acquis pour une durée maximale de deux années universitaires.
4. La partie pratique (POCUS) devra être intégralement validée.

Aucun mémoire ne sera requis.
